

Territoriales 2012

18 et 25 Mars



Agir ensemble pour demain



*« Un avenir, cela se façonne, un avenir cela se veut »
Raymond Barre*

En mars 2006, vous nous avez confié la tâche de **redresser la barre et de dessiner des perspectives d'avenir pour notre Archipel.**

La situation était désastreuse :

- A peine élu, le Préfet transmettait le budget déficitaire de nos prédécesseurs (qui avait atteint 7 000 000 €) à la cour des comptes avec un risque de mise sous tutelle de la Collectivité ;
- La desserte maritime était chaotique ;
- La filière aquacole à Miquelon était en pleine crise, la filière pêche en grande difficulté ;
- Les relations avec l'État étaient désastreuses ;
- Il y avait une absence de vision à long terme.

L'équipe d'Archipel Demain a su prendre ses **responsabilités et faire face avec détermination et ambition** afin de permettre à la Collectivité de retrouver les moyens de mettre en place une politique d'avenir.

Le protocole de restructuration budgétaire nous a permis, en deux ans et au prix d'efforts conséquents pour chacun, de sortir du déficit.

Nous avons ensuite, **en étroite concertation avec tous les élus du territoire et les acteurs économiques, élaboré une stratégie** visant à fixer les grandes orientations pour le développement économique et social de Saint-Pierre et Miquelon.

Fin décembre 2009, **le premier schéma de développement est adopté** par les conseillers territoriaux. Il fixe **la feuille de route pour les 20 ans à venir.**

C'est grâce à ce travail collectif et à l'assainissement de nos finances que l'Union Européenne nous a accordé 20 000 000€ pour soutenir ce schéma.

Courant 2011 **nous avons fait un travail important dans le secteur touristique** qui a abouti, en février 2012, à l'adoption de notre plan opérationnel pour le tourisme de demain à Saint-Pierre et Miquelon. Nous disposons donc d'une vision claire et précise sur ce que nous allons faire ensemble pour le développement de ce secteur. Dès 2007, nous avons consacré 1 400 000 € de fonds publics pour renforcer la capacité hôtelière.

Notre mandat s'achève avec un excédent budgétaire d'environ 3 400 000 € que nous réinjecterons dans l'économie afin de mener à bien notre projet ambitieux mais réaliste.

Après 6 années, notre action s'est traduite au final par :

- Un juste retour vers la population des efforts consentis,
- Un schéma d'avenir clair et partagé (schéma de développement stratégique),
- Un budget qui retrouve un excédent budgétaire. Nous sommes la seule équipe depuis longtemps à arriver à ce résultat,
- Une crédibilité du Conseil Territorial restaurée tant aux yeux de Paris que de l'Europe (20 000 000€ du Xème Fonds Européen de Développement),
- Un contrat de développement signé en 2007 pour 43 000 000€ d'investissements.

Ce mandat ne nous a rien épargné, y compris **les attaques permanentes et gratuites d'une opposition qui, dès la première séance officielle en mars 2006 a refusé de**

siéger dans les commissions clés que proposait Archipel Demain : bel exemple de démocratie participative !

Nous saurons aussi tirer les enseignements de nos expériences passées y compris les plus difficiles.

6 années d'actions au service de la population

1 Nous avons mené une politique sociale et éducative ambitieuse (7 500 000 € par an)

- Mise en place de l'Aide Personnalisée d'Autonomie pour les personnes âgées (budget annuel : 470 000€),
- Création de postes d'Auxiliaires de vie sociale pour assister nos aînés à domicile,
- Création du premier service d'action sociale territorial (10 personnes),
- Création de la Maison de la Solidarité, Adoption du 1er schéma « Bien Vieillir à Saint-Pierre et Miquelon »,
- Formalisation d'une procédure d'adoption,
- Agrément en 2011 de 5 familles d'accueil pour le placement de jeunes mineurs,
- Création en 2012 de la Maison Territoriale de l'Autonomie pour la prise en charge des personnes handicapées,
- Revalorisation des bourses d'études (1 396 000 € par an),
- Financement de l'enseignement des cours d'anglais dans les écoles publiques après le désengagement de la municipalité de St-Pierre.

2 Nous avons maintenu un niveau d'investissement toujours soutenu (72 000 000 € injectés dans l'économie locale sur 6 ans)

Après avoir essayé un certain nombre de tempêtes, assaini le budget et donné les moyens de ses ambitions à cet Archipel, **nous sommes plus que jamais déterminés à servir l'intérêt général et à poursuivre le travail entrepris avec intelligence et humilité.**

- Barrage du Goéland (5 500 000 €),
- Couverture des Courts de Tennis (1 600 000 €),
- Centre Equestre (500 000 €),
- Nouvelle gare maritime (2 900 000 €),
- Hangar sous douane (2 500 000 €),
- Consolidation de la digue de Miquelon (2 300 000 €),
- Réfection du quai des pêcheurs à Miquelon (0,24M€),
- Consolidation du quai en eau profonde (2 100 000 €),
- Réhabilitation de l'aéroport de Miquelon (4 500 000 €),
- Construction de la Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon (1 600 000 €),
- Lancement du Réseau de Chaleur par la SODEPAR (8 000 000 €),
- Augmentation du nombre de places dans le port de plaisance (1 000 000€),
- Construction de la plate-forme de compostage (4 000 000 €),
- Revêtement du sol des salles de sport du CCS (200 000 €) et de la Maison des Loisirs (+ divers travaux 315 000 €),
- Plate-forme de stockage de navires au quai de l'épi (375 000 €),
- Protection du littoral à Miquelon (1 000 000 €),
- Déblocage du financement du nouvel hôpital (50 000 000€).

3 Nous avons consolidé la desserte maritime de l'Archipel (3 400 000 € en fonctionnement par an aérien + bateau)

→ Forte implication du Conseil Territorial dans l'acquisition par la SAEMA d'un nouvel ATR 42-500 de 12 000 000€

→ Création du 1er service public de desserte maritime en passagers : acquisition du Cabestan (3 100 000€) et du Jeune France (550 000€) pour assurer nos missions de service public. Mise en place de cartes d'abonnement pour tous et de cartes pour les étudiants de Miquelon, maintien du tarif pour nos aînés. Gratuité des transports inter-îles pour les voyageurs en provenance de Miquelon se rendant à Terre-Neuve.

4 Nous avons œuvré pour permettre l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour tous (4 100 000 € en fonctionnement par an)

Création du Pass'port Culture en 2010, soutien direct important au secteur associatif (450 000€ de subventions de fonctionnement par an), une programmation culturelle et artistique de nos structures en constante amélioration grâce au doublement du budget en 6 ans, soutien à la production littéraire et audiovisuelle locale.

5 Nous avons jeté ensemble les bases de notre développement futur par un travail concerté

En 2006, nous avons déposé un dossier juridique pour défendre l'extension du plateau continental sur lequel s'est appuyée Annick Girardin. En décembre 2009, nous avons adopté le premier document définissant la stratégie du territoire. Fruit de 11 mois de travaux, au cours

de plus de 38 réunions avec 400 participants, nous avons mis à contribution les forces vives afin de déterminer nos axes prioritaires de développement pour les années à venir.

6 Nous avons apporté un soutien permanent aux deux mairies

Comme il s'y était engagé, le Conseil Territorial a transféré aux communes, les compétences en matière d'urbanisme dans le cadre de la loi statutaire de 2007.

Mairie de Saint-Pierre :

- ◆ En fonctionnement (1 300 000€ par an : 600 000€ pour le fonctionnement de la crèche municipale, 300 000€ pour les aides sociales versées par le CCAS, 450 000€ pour la Cellule espaces verts, 58 000€ de fournitures scolaires dans les écoles publiques
- ◆ En investissement : 1 500 000€ pour le programme d'enrobés, reconstruction du barrage du goéland (5 500 000€) sécurisant ainsi une des sources d'alimentation de la station d'eau potable de traitement, subventions d'investissements pour les écoles publiques.

Mairie de Miquelon-Langlade :

- ◆ En fonctionnement (50 000€ pour les aides sociales accordées par le CCAS, 10 000€ pour assurer le déneigement des personnes âgées), soutien à l'école publique.
 - ◆ En investissement : 60 000€ par an de matériaux pour les chantiers littoraux, 420 000€ pour la construction du nouvel abattoir municipal, 500 000€ à la SODEM présidée par Stéphane Coste pour le pôle pêche de Miquelon.
- Certains prétendent que les Mairies sont sous tutelle. Pour nous, il s'agit de partenariats indispensables à la cohésion du territoire et un exemple concret du «travailler ensemble» que ces mêmes personnes réclament pourtant.

7 En matière économique, nous avons mis les moyens pour que les acteurs de ce secteur menent à bien leurs projets. En voici quelques exemples :

Relance du Code Local des Investissements en sommeil depuis 2000 (ce sont 1 700 000€ d'économies d'impôts sur les sociétés injectés dans l'économie locale sur 3 ans). Nous avons injecté 1 400 000 € dans la modernisation des hébergements touristiques. Depuis 2006, engagement d'un programme ambitieux sur Miquelon en injectant près de 2 300 000€ dans l'ensemencement de coquilles Saint-Jacques : 60 tonnes ont été pêchées en 2011 favorisant 8 semaines de travail à terre et permettant à un pêcheur d'avoir une activité intéressante en période estivale. Nous avons doté le syndicat d'initiative de Miquelon d'un budget permettant le recrutement de 2 personnes afin que Miquelon développe ses propres produits touristiques et en lien avec le Comité Régional du Tourisme.

8 Une approche pédagogique en matière environnementale au travers de partenariats forts

Création de la Maison de la Nature et de l'Environnement dont la Présidence a été confiée

au Maire de Miquelon. La SODEPAR a mené une étude sur le référentiel énergétique du territoire. Nous avons signé un partenariat avec EDF qui a permis la mise en place de 2 dispositifs (Opération Lampe Basse Consommation en 2011, Aide au changement de chaudière en 2011). Nous avons exprimé avec force notre refus de voir installer une réserve nationale du Grand colombier que Paris a tenté d'imposer sans concertation. Notre action a également permis l'adoption fin 2011 d'un plan d'élimination des déchets établi **en concertation** avec la Mairie de Saint-Pierre, la Mairie de Miquelon et la CACIMA.

9 Nous avons associé la population aux décisions sur les sujets sensibles

Pour mémoire, nous vous avons consulté sur :

- ◆ le transfert des compétences en matière d'urbanisme à la Mairie de Saint-Pierre et à la Mairie de Miquelon (conformément à nos engagements),
- ◆ sur le choix du site de la nouvelle centrale EDF,
- ◆ sur l'implantation d'un projet d'éoliennes sur Saint-Pierre,
- ◆ sur la mise en place de la liste unique à deux sections pour les élections territoriales.

« Les quelques exemples de notre action à votre service pendant les 6 années passées s'inscrivent dans une démarche logique inspirée par le schéma de développement stratégique basé lui-même sur notre volonté et notre capacité de travailler ensemble au service du territoire. Contrairement à ce que certains prétendent, nous savons donc où nous souhaitons aller, reste désormais à convaincre les plus pessimistes que cela est possible même en conservant nos appartenances politiques respectives. Le programme sur lequel nous nous engageons pour les 5 années à venir est réaliste. Certaines actions déjà entreprises devront être menées à leur terme notamment en ce qui concerne nos investissements (Maison de la Nature et de l'Environnement à Miquelon, câble numérique sous-marin, réseau de chaleur...) d'autres nouvelles (navire ferry, restructuration de la filière pêche, développement des services privés marchands...) nécessiteront un engagement permanent de vos élus et de notre tête de liste Stéphane ARTANO qui sera, si vous nous faites confiance en mars prochain, Président du Conseil Territorial à plein temps. »

Nous devons moderniser et diversifier

Accompagner la restructuration et le développement de la filière pêche / aquaculture

- Financer une phase ambitieuse d'ensemencement des coquilles saint-jacques initié en 2006 (2 500 000€ sur 3 ans),
- Définir avec les acteurs locaux et l'Etat les conditions économiques de viabilité de la filière notamment par une approche sur l'ensemble des coûts générés,
- Réorienter les aides actuelles dans un objectif incitatif de production,
- Acheter et mettre aux normes les équipements et matériels de production notamment au travers de la SEM pêche,
- Mettre en place un plan pluriannuel d'investissements copartagé public/privé,
- Doter la filière d'outils permettant le développement d'expéditions en frais,
- Revaloriser les aides à l'export,
- Evaluer le stock des ressources halieutiques présentes dans nos eaux,
- Identifier et engager des axes de recherche-développement,
- Préserver avec le même engagement la défense de nos droits dans les organisations internationales de pêche et au Conseil Consultatif Franco-Canadien.

Elargir la gamme des produits agricoles

- Mettre aux normes les bâtiments d'élevage : financement du nouvel abattoir municipal (420 000 €), aménager la quarantaine de Miquelon en véritable pépinière agricole gérée par la profession,
- Maintenir les aides à l'investissement et à la production,
- Développer une agriculture de qualité en poursuivant nos efforts de réhabilitation de champs de fauche,
- Conforter un statut agricole local adapté aux spécificités socio-économiques,
- Préserver le foncier agricole vis à vis d'un risque de mitage urbain, ainsi qu'entretenir sa fertilité de façon pérenne par l'utilisation de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité,
- Préserver le savoir-faire acquis et les activités des exploitations agricoles existantes, et favoriser l'installation de jeunes agriculteurs,
- Développer une agriculture de proximité privilégiant les circuits courts de commercialisation ainsi que la diversification des produits, leur qualité et leur valeur ajoutée,
- Elaborer un nouveau plan sectoriel Etat/Collectivité permettant de pérenniser les aides à l'investissement aux exploitants

l'économie marchande de l'archipel

agricoles,

- Poursuivre l'équipement indispensable de la régie agricole du Conseil Territorial.

3 Réduire progressivement la dépendance du BTP à la commande publique

- Identifier des produits et services sur lesquels le BTP pourrait proposer des schémas de sous-traitance locale pour des entreprises régionales,
- Positionner et adapter le secteur du BTP aux enjeux et opportunités de développement durable.

4 Soutenir la création d'infrastructures d'accueil des entreprises de type pépinière d'entreprises en lien avec la CACIMA

5 Appuyer le développement d'un tourisme durable basé sur le schéma de développement touristique adopté le 28 février 2012 par le Conseil Territorial

- Elaborer un calendrier pérenne d'événements touristiques et culturels phares,
- Valoriser l'art et l'histoire de l'Archipel en développant, par exemple, un thème par grand site,
- Valoriser le patrimoine naturel et les activités maritimes : Centre d'Interprétation Marin à Saint-Pierre,
- Définir une stratégie d'accueil et favo-

riser les démarches qualité,

- Renforcer notre stratégie de communication et de promotion,

- Renforcer le positionnement du Comité Régional du Tourisme comme chef de fil de la mise en oeuvre de la politique touristique du territoire.

6 Négocier avec l'Etat les crédits nécessaires pour la mise en oeuvre du schéma touristique, dès 2012.

7 Favoriser le développement de nouveaux services marchands générateurs d'emplois locaux

- Services liés aux nouvelles technologies (Etude d'opportunité des conditions d'un développement économique obtenu auprès de l'Union Européenne en 2011, identification des types de services et produits possibles),
- Services liés aux explorations pétrolières,
- Services liés au développement du secteur touristique,
- Services liés à la préservation de l'environnement, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,
- Les services marchands à la personne.

Nous serons acteurs de l'économie régionale

Les perspectives favorables des provinces canadiennes atlantiques offrent et offriront des opportunités que l'on doit pouvoir et savoir saisir grâce aux compétences disponibles dans l'Archipel.

1 Créer les conditions d'une attractivité économique pour les investisseurs locaux comme extérieurs

- Structurer la mise en œuvre du schéma de développement stratégique : identifier les agents de développement locaux, créer le comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires,
- Moderniser la réglementation fiscale actuelle : poursuivre le toilettage de notre code local des impôts (en mettant notamment en place d'ici fin 2012 un dispositif dédié aux transmissions d'entreprises...),
- Apporter des réponses concertées quant aux modalités de paiement des droits de douane par les commerçants locaux à l'entrée sur le territoire,
- Mobiliser l'épargne locale par la création d'un fonds d'investissement avec une fiscalité incitative,
- Axer le rôle de la SODEPAR sur la mission de prospection des investisseurs extérieurs.

2 Améliorer et créer les infrastructures renforçant l'attractivité

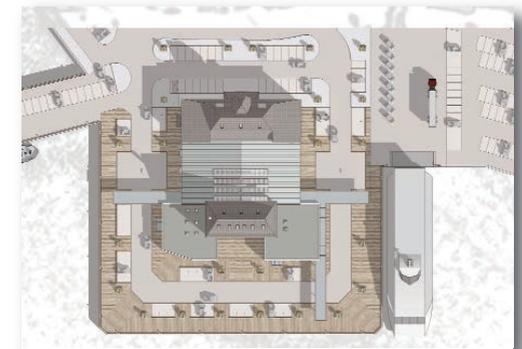
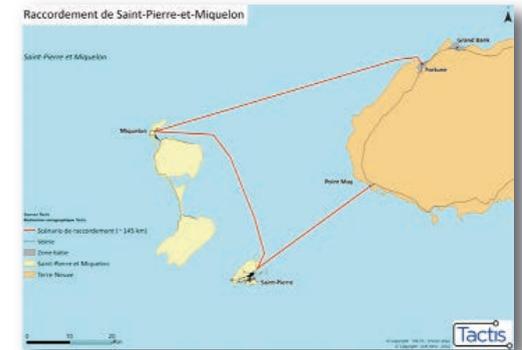
- Construire un navire ferry,
- Doter l'Archipel d'un câble numérique sous-marin permettant l'accès au haut débit pour tous (Saint-Pierre, Miquelon-Langlade) et le développement des entreprises du secteur,
- Rénover les infrastructures portuaires : Etude du schéma directeur de rénovation des ports de Saint-Pierre et de Miquelon. Poursuivre la mise à niveau de nos infrastructures actuelles,
- Positionner l'Archipel sur la navigation de plaisance,
- Défendre le service public de desserte maritime : améliorer la qualité de la desserte maritime en passagers gérée par la Régie de Transport Maritime (billetterie automatisée notamment). Intégrer la desserte de l'Île aux Marins dans le périmètre d'intervention de la régie publique,
- En matière de fret, poursuivre la réflexion avec l'État sur les modalités de desserte internationale en fret. Nous estimons nécessaire qu'elle considère l'ensemble de l'archipel et débouche sur une vision globale concertée (suite à l'étude menée par l'Etat avant 2011). Nous examinerons l'option de la construction par une société d'économie mixte d'un navire en fret ca-

pable de répondre aux attentes de la population et des importateurs ainsi que sa mise à disposition à un opérateur privé,

- Rénover le réseau routier (à Saint-Pierre comme à Miquelon).

3 Intensifier la coopération internationale

- Définir une stratégie plus claire de coopération avec les provinces canadiennes voisines,
- Favoriser la mobilité régionale des jeunes,
- Assurer, au travers des actions de la SODEPAR, la promotion de Saint Pierre et Miquelon comme porte d'entrée vers l'Europe,
- Accompagner la création d'un observatoire de l'activité économique du territoire et des provinces proches,
- Renforcer le rayonnement de la langue et de la culture française en Amérique du Nord par de nouveaux partenariats,
- Identifier et renforcer la participation du territoire aux conférences régionales liées au développement économique (la SODEPAR participe depuis 2 ans à la conférence canado-américaine SEUS CP, en 2011, pour la première fois une entreprise locale faisait partie de la délégation).



1 Mettre en place le nouveau dispositif de formation professionnelle

(faisant suite au contrat de développement de la formation adopté en décembre par le Conseil Territorial pour une durée de 4 années)

- Rendre opérationnelle la plate-forme d'orientation et d'information créée en 2011,
- Valoriser les rôles des acteurs et renforcer le pilotage de la formation,
- Permettre à toute personne d'accéder à l'information complète tant sur les emplois, les métiers que les formations,
- Favoriser l'élévation du niveau de qualification au niveau de la formation initiale et continue,
- Adapter l'offre de formation aux évolutions prévisibles du territoire en matière économique,
- Maintenir notre effort financier dans le cadre de la section apprentissage du Lycée d'Etat (45 000€ par an en 2011).

2 Nous allons promouvoir le retour de nos jeunes dans l'Archipel par la création d'un site internet dédié à la diaspora et aux étudiants actuellement hors du territoire

3 En partenariat avec les Mairies de Saint-Pierre et de Miquelon mettre en place le dispositif permettant l'organisation de concours de catégorie B dans la fonction publique territoriale

4 Développer les services individualisés aux personnes

- Sensibiliser et former aux métiers du social et de professionnalisation des acteurs du travail social,
- Mettre en place un foyer d'accueil et de vie pour personnes âgées sur Miquelon : le second appel à candidature est en cours, il amènera la collectivité à décider en juin 2012 de la solution quant au fonctionnement du bâtiment dont nous avons hérité en 2006,
- Mener, courant 2012, une réflexion large sur une offre concertée à destination des adolescents et pré-adolescents,
- Contribuer à la mise en place un opérateur unique du logement social.

5 Poursuivre une politique sociale et associative volontariste

- Finaliser la mise en place de notre politique d'Aide Sociale à l'Enfance initiée en 2011 : PMI...
- Asseoir le fonctionnement de la Maison Territoriale de l'Autonomie lancée en février 2012 afin d'apporter une réponse aux personnes souffrant d'un handicap,

→ Mise en place des prestations légales d'aide aux personnes handicapées et adopter notre schéma en faveur des personnes handicapées,

→ Mettre en place un réseau d'assistantes maternelles agréées offrant un mode de garde alternatif entrant dans le schéma d'action familiale et sociale élaboré conjointement avec la Caisse de Prévoyance Sociale,

→ Compléter le règlement d'intervention d'aide sociale du Conseil Territorial initié en 2010 qui présente de manière transparente les modalités d'interventions financières,

→ Redéfinir les relations avec les Centres Communaux d'Action Sociale des Mairies dont le Conseil Territorial est seul financeur des aides dispensées,

→ Réfléchir à la mise en place d'une structure professionnelle venant en soutien aux associations du territoire,

→ Créer un fonds pluriannuel favorisant la production culturelle, artistique et locale,

→ Soutenir l'investissement des projets associatifs : construction d'une structure dédiée aux arts martiaux (Karaté et Taekwondo) par exemple ou encore la foulée de îles et tout autre projet qui verra le jour,

→ Faire agréer la Maison des Loisirs par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales pour renforcer nos effectifs dédiés aux

adolescents sur Miquelon-Langlade.

6 Mener une politique culturelle valorisant notre patrimoine

→ Construire une salle de spectacle polyvalente à Saint-Pierre,

→ Etendre et réaménager la Maison des Loisirs à Miquelon qui n'est plus suffisamment adaptée aux pratiques et besoins actuels,

→ Valoriser le patrimoine maritime, historique, identitaire et culturel local (la Forge Lebailly, Square Joffre, le Phare de Pointe Plate...),

→ Elaborer une programmation culturelle pluriannuelle concertée,

→ Développer des activités d'artisanat d'art reflétant l'histoire, la culture et le patrimoine.

7 Faire participer et responsabiliser les jeunes générations aux décisions publiques par la mise en place d'un Conseil Territorial des jeunes.

8 Permettre à la population de mieux comprendre le rôle du Conseil Territorial

→ Poursuivre la radio diffusion de séances officielles sur Radio Atlantique, mise en place d'une lettre d'information et assurer au travers de notre site internet l'accès à tous aux informations essentielles qui intéressent la collectivité.

Nous agissons pour un aménagement équilibré et

durable du territoire

Mener une politique de l'habitat et du logement répondant aux besoins locaux

→ Assurer une plus grande diversité de l'offre de logements,

→ Etablir une stratégie durable de gestion du territoire par l'élaboration d'un Schéma d'Aménagement Territorial afin d'identifier les zones d'aménagement réservées aux différentes activités, anticiper les usages des espaces et identifier les problématiques de développement durable,

→ Améliorer la cohérence au sein des politiques en matière d'habitat,

→ Redynamiser le centre ville de Saint-Pierre.

2 Réduire notre dépendance énergétique

→ Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments : réalisation des diagnostics énergétiques des bâtiments publics et du parc de logements sociaux...

→ Poursuivre le développement possible d'un projet éolien pour lequel la population sera consultée,

→ Développer les compétences (humaines et techniques) de la filière BTP sur le segment développement durable,

→ Promouvoir l'efficacité énergétique par la création d'un Point Info Energie au service de la population.

3 Préserver et valoriser l'environnement de manière concertée dans le respect nos pratiques

→ Protéger et mettre en valeur les espaces et les espèces en étroite partenariat avec l'ONCFS et la Fédération des Chasseurs qui est pleinement associée au processus depuis plusieurs années,

→ Poursuivre notre soutien aux actions :

◆ du Comité de la Pêche et de la protection des milieux aquatiques qui intervient avec le soutien du Conseil Territorial sur les plans d'eau de l'Archipel (35 000 € par an)

◆ de la Fédération des Chasseurs (120 000 € par an)

◆ de la Maison de la Nature et de l'Environnement. En 2012, nous devons lancer la construction du bâtiment sur Miquelon-Langlade (coût estimé 1 600 000 €)

→ Poursuivre nos aménagements de valorisation de la Vallée du Milieu (débutés par le pourtour de l'étang boulot)

→ Etablir un plan pluriannuel d'entretien des sentiers de promenade de la Collectivité (tant à Saint-Pierre qu'à Miquelon-Langlade)

→ Mener des actions de communication, de promotion et de conception de produits touristiques valorisant le patrimoine naturel : soutien aux initiatives "île aux Marins" dans une dynamique de musée vivant (étude actuellement en cours par la Mairie de Saint-Pierre), création et développement de sentiers découvertes en lien avec la Maison de la Nature et de l'Environnement.

Gérer durablement l'eau et les déchets

→ Finaliser le Schéma directeur Eau et Assainissement en partenariat avec l'Etat et les Mairies : reconstruire/réhabiliter le barrage de la Vigie à Saint-Pierre, transfert du réseau d'assainissement territorial à la région municipale de Saint-Pierre,

→ Mettre en œuvre le plan d'élimination des déchets dans le cadre d'un plan d'élimination actualisé : maintenir la présence du Conseil Territorial au sein du Syndicat mixte de gestion des déchets aux côtés des Mairies et de la CACIMA pour trouver collectivement la réponse la plus adaptée à la question du traitement des déchets sur l'Archipel.

Dès mars nous serons immédiatement opérationnels pour mettre en oeuvre certains dossiers importants et poursuivre notre action :

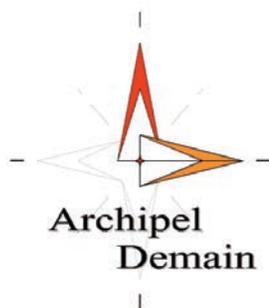
- Equiper le pôle pêche de Miquelon, au travers de la SEM Pêche, de la Baader nécessaire au traitement optimal de la morue,
- Définir avec les acteurs de la filière pêche les conditions économiques qui vont permettre à la filière de vivre dignement tant sur le pôle de Miquelon que sur le pôle de Saint-Pierre,
- Lancer la construction du câble numérique sous-marin par la SODEPAR,
- Démarrer l'étude sur la construction du navire Ferry avant juin 2012,
- Lancer la maîtrise d'oeuvre sur le réseau chaleur par la SODEPAR,
- Engager les discussions pour le prochain contrat de développement qui sera signé en 2013,
- Finaliser, avant fin juin 2012, avec EDF, l'aide à l'isolation des habitations dans le cadre de la convention signée avec le Conseil Territorial.



Agir ensemble pour demain

Section Miquelon-Langlade

1. Céline GASPARD
2. Olivier DETCHEVERRY
3. Marine GARNIER
4. Michel DETCHEVERRY
5. Isabelle OZON



Section Saint-Pierre

6. Stéphane ARTANO
7. Catherine DE ARBURN
8. Stéphane LENORMAND
9. Martine DEROUET
10. Bernard BRIAND
11. Sonia POIRIER URDANABIA
12. Nicolas GOURMELON
13. Valérie CORBEIL PERRIN
14. Jean-Pierre LEBAILLY
15. Joane BEAUPERTUIS
16. Gérard BRIAND
17. Rosianne GAUTIER ZIMMERMANN
18. Jean-Paul BLIN
19. Carole SERIGNAT
20. Claude HACALA
21. Eliane GAUTIER
22. Alain GOUPILLERE
23. Annick LAFARGUE SALOMON

www.agirenssemblepourdemain.tymweb.fr

www.archipeldemain.fr

Tél : 0508 41 42 19

email : contact@archipeldemain.fr

galerie Albert Briand